

Baccalauréat universitaire en Médecine

2^e année (BMed2) – 2024-2025

directive concernant le déroulement des modules et des examens

La 2^e année du Baccalauréat universitaire en Médecine comporte 10 modules. Chaque module est évalué séparément. Les cours qui font foi pour les évaluations sont ceux dispensés durant l'année académique 2024 – 2025.

Inscription aux sessions d'examens

Les dates d'examen des sessions d'hiver (janvier-février) et d'été (juin-juillet) de l'année académique sont publiées en temps opportun sur le site de l'École de médecine. L'inscription aux deux sessions d'examens est faite automatiquement au moment de l'inscription au semestre d'études correspondant.

Les étudiant·es en échec simple sont de même automatiquement inscrit·es aux examens de la session correspondante de l'année suivante pour tous les modules pour lesquels ils/elles n'ont pas obtenu de crédits ECTS.

Justification d'indisposition pendant les examens

Si un·e étudiant·e se sent tout à coup mal pendant un examen, il/elle peut quitter l'épreuve au plus tard à mi-temps de l'examen après avoir averti le/la responsable de la salle et lui avoir remis son examen. Celui-ci ne sera pas corrigé. L'étudiant·e devra alors se rendre immédiatement chez un·e médecin et faire établir un certificat médical, daté du jour dudit examen, qui témoigne de son incapacité à présenter cet examen. Pour pouvoir être admis, ce certificat doit être délivré à l'Unité des évaluations des apprentissages (UnEvAp) dans les 3 jours ouvrables qui suivent l'examen, et accompagnée d'une lettre explicative pour la poursuite des examens.

Publication des résultats

La publication des résultats se fait environ trois semaines après le dernier examen d'une session dans le dossier académique électronique de chaque étudiant·e sur MyUNIL. L'ensemble des crédits ECTS obtenus au cours de l'année apparaît sur le site MyUNIL après la publication des derniers résultats de la session d'examens.

Après la publication des résultats, les étudiant·es qui le souhaitent peuvent consulter leurs épreuves selon des modalités qui figurent sur le site de l'École de médecine. Ils/elles doivent s'inscrire en suivant les instructions publiées avec les résultats.

Module B2.1 « Cellules et signaux »

Type d'évaluation	1 examen de Questions à Choix Multiples (QCM).
Nombre de crédits	7 crédits ECTS octroyés en cas d'obtention de la note 4 au moins.
Objectifs évalués	Les objectifs décrits dans le cahier de module publié au début du module.
Examen	Janvier-février 2025.
Examen de rattrapage	L'année suivante avec les étudiant-es de 2 ^e année du Baccalauréat.

Module B2.2 « Sang, immunité, microbes »

Type d'évaluation	1 examen QCM.
Nombre de crédits	9 crédits ECTS octroyés en cas d'obtention de la note 4 au moins.
Objectifs évalués	Les objectifs décrits dans le cahier de module publié au début du module.
Examen	Janvier-février 2025.
Examen de rattrapage	L'année suivante avec les étudiant-es de 2 ^e année du Baccalauréat.

Module B2.3 « Neurosciences »

Type d'évaluation	1 examen QCM.
Nombre de crédits	9 crédits ECTS octroyés en cas d'obtention de la note 4 au moins.
Objectifs évalués	Les objectifs décrits dans le cahier de module publié au début du module.
Examen	Janvier-février 2025.
Examen de rattrapage	L'année suivante avec les étudiant-es de 2 ^e année du Baccalauréat.

Module B2.4 « Circulation, respiration »

Type d'évaluation	1 examen QCM.
Nombre de crédits	9 crédits ECTS octroyés en cas d'obtention de la note 4 au moins.
Objectifs évalués	Les objectifs décrits dans le cahier de module publié au début du module.
Examen	Juin-juillet 2025.
Examen de rattrapage	L'année suivante avec les étudiant-es de 2 ^e année du Baccalauréat.

Module B2.5 « Digestion, métabolisme »

Type d'évaluation	1 examen QCM.
Nombre de crédits	7 crédits ECTS octroyés en cas d'obtention de la note 4 au moins.
Objectifs évalués	Les objectifs décrits dans le cahier de module publié au début du module.
Examen	Juin-juillet 2025.
Examen de rattrapage	L'année suivante avec les étudiant-es de 2 ^e année du Baccalauréat.

Module B2.6 « Système urogénital et homéostasie »

Type d'évaluation	1 examen QCM.
Nombre de crédits	9 crédits ECTS octroyés en cas d'obtention de la note 4 au moins.
Objectifs évalués	Les objectifs décrits dans le cahier de module publié au début du module.
Examen	Juin-juillet 2025.
Examen de rattrapage	L'année suivante avec les étudiant·es de 2 ^e année du Baccalauréat.

Module B2.7 « Médecine et santé communautaires – Médecine dans la communauté »

Type d'évaluation	Travaux à compléter sur la plateforme Moodle.
Nombre de crédits	1 crédit ECTS octroyé selon les critères de validation du module définis dans le cahier de module.
Rattrapage	L'année suivante avec les étudiant·es de 2 ^e année du Baccalauréat.

Module B2.8 « Compétences cliniques »

Type d'évaluation	Participation attestée aux enseignements du module B2.8.
Nombre de crédits	3 crédits ECTS octroyés sur la base de la participation attestée aux activités de compétences cliniques du module B2.8 (feuille de présence signée). Une absence par semestre, annoncée à l'avance, peut être acceptée pour juste motif. Dans le cas d'une deuxième absence dans le même semestre, un document justificatif sera exigé. Au-delà de deux absences par semestre, un rattrapage devra être accompli.
Rattrapage	L'année suivante avec les étudiant·es de 2 ^e année du Baccalauréat.

Module B2.9 « Cours à option et Ateliers Design de recherche »

Type d'évaluation	Participation attestée aux séances du cours à option attribué et aux ateliers de design de recherche, et éventuels travaux exigés dans le cadre de chaque cours, comme annoncé en début de programme par le/la responsable respectif/ve.
Nombre de crédits	1 crédit ECTS octroyé en cas de : Cours à option <ul style="list-style-type: none">• Participation attestée, grâce au système de contrôle des présences en ligne, aux séances du cours à option attribué. Une absence annoncée à l'avance peut être acceptée pour juste motif. Au-delà d'une absence, un travail complémentaire devra être accompli ;• Validation des éventuels travaux demandés. Ateliers de design de recherche <ul style="list-style-type: none">• Participation attestée, grâce au système de contrôle des présences en ligne, aux trois ateliers de design de recherche. Une absence annoncée à l'avance peut être acceptée sur présentation d'un document justificatif. Au-delà d'une absence, un travail complémentaire devra être accompli ;• Validation des éventuels travaux demandés.
Rattrapage	L'année suivante avec les étudiant·es de 2 ^e année du Baccalauréat.

Module B2.10 « Travaux pratiques »

Type d'évaluation	1 examen écrit.
Nombre de crédits	5 crédits ECTS octroyés après avoir obtenu la note 4 au moins.
Objectifs évalués	Les objectifs/compétences décrits dans le cahier de module publié au début du module.
Examen	Juin-juillet 2025.
Examen de rattrapage	L'année suivante avec les étudiant·es de 2 ^e année du Baccalauréat.